

Attracteurs & Cie est un logiciel distribué en libre essai (ou shareware). Vous êtes encouragé à le copier, à le diffuser et à l'essayer.

Une licence limitée à une utilisation de trente jours vous est accordée afin de l'essayer. Passé ce délai, vous devez soit :

- payer la licence et informer l'auteur de l'utilisation du logiciel ;
- effacer le programme de votre disque dur et ne plus jamais l'y installer.

Attracteurs & Cie est la propriété intellectuelle de l'auteur. Le paiement de la licence correspond à un droit d'utilisation et ne constitue en aucun cas un transfert de propriété.

La fusion dans un autre programme, la modification du programme et des textes, la décompilation, sont interdits. La modification, ou l'effacement du numéro de licence, du copyright, du nom de l'auteur et de l'utilisateur sont interdits quelque soit le support (disquette, documentation...).

L'auteur décline toute responsabilité concernant l'emploi et les résultats du logiciel. Dans tous les cas, la responsabilité de l'auteur sera limitée au montant de la licence payée par l'utilisateur.

Si vous décidez de l'utiliser **vous devez** vous faire enregistrer comme utilisateur. La licence de Attracteurs & Cie est proposée au prix très avantageux de 100 F, franco de port. Elle vous donne droit aux avantages suivants :

- une conscience tranquille ;
- le droit d'utiliser Attracteurs & Cie ;
- l'envoi d'un courrier avec une disquette contenant une version enregistrée.
- l'envoi de la dernière version ,contenant la bibliographie;
- des offres de mises à jour ;
- une assistance technique ;

Pour cela, envoyez votre chèque à :

Pascal LECLERCQ
1, Allée des rosiers
94260 FRENES
FRANCE

Après paiement :

La licence vous accorde le droit d'utiliser le logiciel sur un unique système d'exploitation et sur un mono ordinateur, l'utilisation sur réseau est interdite. Vous n'êtes autorisé à utiliser le logiciel que sur un seul ordinateur (un seul terminal, une seule unité centrale). Une seule installation est autorisée. La location et le prêt du logiciel sont interdits. Toute reproduction du programme (autre que l'unique copie de sauvegarde) et de la documentation est interdite.

Un transfert de licence ne peut se faire sans l'accord écrit de l'auteur. Le licencié s'engage à respecter tous les droits du créateur de ce logiciel, à en assurer la confidentialité en veillant à ce que les personnes qui y ont accès respectent eux-mêmes les droits d'auteur.